

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-244200895-20230330-2023_03_33-DE

DU PILAT RHODANIEN

Accusé certifié exécutoire

9 rue des Prairies - 42 410 PÉLUSSIN

Réception par le préfet : 11/04/2023

Affichage : 11/04/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

RÉUNION DU 30 MARS 2023

Délégation n°2023-03-33

L'an deux mille vingt-trois et le 30 mars, à dix-huit heures, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au siège de la communauté de communes à Pélussin, sous la présidence de M. Serge RAULT, Président.

■ Nombre de membres en exercice	:	35
■ Quorum	:	18
■ Nombre de membres présents	:	25
■ Nombre de votants	:	32
■ Date de la convocation	:	22 mars 2023

Objet : Culture - Autorisation de lancement d'une consultation de marché de prestation de service : enseignement musical à l'école

DÉLÉGUÉS PRÉSENTS :

BESSEY :	M. Charles ZILLIOX -
LA CHAPELLE-VILLARS :	M. Jacques BERLIOZ -
CHAVANAY :	Mme Nathalie BÉAL, M. Yannick JARDIN, M. Jean-Baptiste PERRET, Mme Brigitte BARBIER (Pouvoir de M. Patrick MÉTRAL) -
CHUYER :	Mme Béatrice RICHARD (Pouvoir de Mme Gisèle BONNAY) -
LUPÉ :	M. Farid CHERIET -
MACLAS :	M. Hervé BLANC (Pouvoir de M. Laurent CHAIZE), Mme Marcelle CHARBONNIER -
MALLEVAL :	Christelle MARCHAL (Pouvoir de M. Thomas PUTMAN) -
PÉLUSSIN :	M. Michel DEVRIEUX (Pouvoir de Mme Martine JAROUSSE), Mme Franceline COMAS, Mme Agnès VORON, M. Stéphane TARIN -
ROISEY :	M. Philippe ARIÈS, M. Éric FAUSSURIER -
SAINT-APPOLINARD :	M. Jacques GERY (Pouvoir de Mme Annick FLACHER) -
SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE :	M. Jean-Louis POLETTI -
SAINT-PIERRE-DE-BOEUF :	M. Serge RAULT, M. Christian CHAMPELEY, Mme Véronique MOUSSY -
VÉRANNE :	M. Michel BOREL, Mme Martine MAZOYER -
VÉRIN :	Mme Valérie PEYSSELON (Pouvoir de M. Cyrille GOEHRY) -

DÉLÉGUÉS EXCUSÉS :

CHAVANAY :	M. Patrick MÉTRAL, (Pouvoir à Mme Brigitte BARBIER) -
CHUYER :	Mme Gisèle BONNAY (Pouvoir à Mme Béatrice RICHARD) -
MACLAS :	M. Laurent CHAIZE (Pouvoir à M. Hervé BLANC) -
MALLEVAL :	M. Thomas PUTMAN (Pouvoir à Mme Christelle MARCHAL) -
SAINT-APPOLINARD :	Mme Annick FLACHER (Pouvoir à M. Jacques GERY) -
PÉLUSSIN :	Mme Martine JAROUSSE (Pouvoir à M. Michel DEVRIEUX) -
VÉRIN :	M. Cyrille GOEHRY (Pouvoir à Mme Valérie PEYSSELON).

DÉLÉGUÉS ABSENTS :

PÉLUSSIN :	Mme Corine ALLIOD-KOERTGE, M. Jean-François CHANAL -
SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE :	Mme Sylvie GUISSSET.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-244200895-20230330-2023_03_33-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/04/2023

Article 2023-03-33

M. le Vice-Président en charge de la Culture rappelle qu'historiquement, la CCPR finance de l'enseignement musical dans les écoles. Lors du conseil communautaire du 26 juin 2017, il a été acté un temps de 35 minutes par classe et par semaine.

Un marché a été attribué à la Fédération des CMR en septembre 2021. Le marché s'arrête au 31 août 2023.

Il est proposé de lancer une nouvelle consultation d'une année, possiblement renouvelable expressément trois fois. Le montant pour l'année 2022-2023 est de 108 428.26 € HT. L'estimation de la nouvelle consultation est de 433 000.00 € HT pour quatre années.

La procédure retenue sera la procédure formalisée : appel d'offres ouvert.

Il est proposé au conseil communautaire :

- d'approuver le renouvellement de la prestation,
- d'autoriser M. le Président à lancer la consultation pour le marché de prestations de services,
- d'autoriser M. le Président à signer tous les actes nécessaires au lancement et au déroulement de la consultation.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ :

- approuve le renouvellement de la prestation,
- autorise M. le Président à lancer la consultation pour le marché de prestations de services,
- autorise M. le Président à signer tous les actes nécessaires au lancement et au déroulement de la consultation.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,

Le Président,



Serge RAULT

Secrétaire de séance



Farid CHERIET